

Arcueil, le 23 janvier 2023

Valdevy refuse

le recul du logement social

En Conseil d'Administration du lundi 12 décembre 2022, Madame Carine Delahaie, présidente de Valdevy, a dénoncé les menaces qui pèsent sur le logement social et le droit au logement des habitants de nos villes.

« Le désinvestissement de l'Etat depuis de nombreuses années en matière de politiques publiques du logement s'est aggravé ces 6 dernières années. Couplé aux prélèvements financiers, avec la mise en œuvre de la RLS (-4,5 M€ pour Valdevy), et une TVA à 10 %, ils fragilisent les bailleurs sociaux ».

Aujourd'hui, le retour de l'inflation et la crise énergétique touchent nos locataires de plein fouet! Bien que la qualité thermique du patrimoine social soit en moyenne supérieure à celle du parc immobilier privé, nous devons intensifier nos efforts en matière de rénovation énergétique des bâtiments. C'est un impératif social et écologique.

En tant qu'élu.e.s, responsables, membres du CA de Valdevy, nous avons à cœur d'accompagner les locataires, d'améliorer l'habitat, le confort des logements, d'investir contre la précarité énergétique et de développer le logement pour tous dans nos villes.

Toutefois, malgré les actions mises en place par les bailleurs sociaux pour protéger les locataires, l'inflation généralisée fait craindre une hausse des impayés. Les familles en difficulté vont devoir arbitrer entre plusieurs postes de dépenses.

Nous refusons de voir reculer la place du logement social, plus que jamais indispensable pour accompagner les ménages fragilisés. Nous refusons la vente du logement social mais appelons au contraire à favoriser sa construction.

Pour continuer à assurer nos missions, et accompagner nos locataires en proximité, nous exigeons :

- L'augmentation de 10% des APL et la revalorisation du forfait charges de l'APL;
- Le rehaussement des plafonds de ressources pour accéder au logement social et ainsi favoriser la mixité sociale ;
- L'abrogation immédiate de la RLS, qui ampute le budget des bailleurs ;
- Le retour à une TVA à 5,5% pour l'ensemble de nos activités ;
- Un véritable financement du logement social, qui permette une politique ambitieuse de réhabilitation du parc et de développement de l'offre.

Par ailleurs, nous décidons :

- La déclinaison locale de la charte de l'USH sur les 14 mesures pour accompagner les locataires du parc HLM face à la crise énergétique ;
- La création d'un fonds social Valdevy dédié à l'accompagnement des familles ne pouvant assumer l'augmentation des loyers.

Ces mesures sont indispensables au respect des conditions de vie et à la dignité des locataires du parc social en particulier, et au maintien de la solidarité nationale en général.

Nous nous engageons à les défendre.

Contact presse: Karine Pardieu • Email k.pardieu@valdevy.fr • 06 26 60 14 34